

PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Décision du 21 décembre 2015 fixant la liste, établie par ordre alphabétique, des candidats admis au concours de recrutement des praticiens-conseils chargés du service du contrôle médical du régime général de la sécurité sociale, du régime social des indépendants et exerçant au sein des agences régionales de santé au titre de l'année 2015

NOR : AFSS1530991S

Le directeur général de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés,
Vu l'arrêté du 19 juillet 2007 modifié fixant les conditions de recrutement des praticiens-conseils chargés du service du contrôle médical du régime général de la sécurité sociale et du service du contrôle médical du régime social des indépendants;

Vu l'avis de concours pour le recrutement des praticiens-conseils chargés du service du contrôle médical du régime général de la sécurité sociale, du régime social des indépendants et exerçant au sein des agences régionales de santé publié au *Journal officiel* du 6 juin 2015,

Décide :

Article 1^{er}

Sont inscrits sur la liste d'admission au concours de recrutement des praticiens-conseils chargés du service du contrôle médical du régime général de la sécurité sociale, du régime social des indépendants et exerçant au sein des agences régionales de santé, au titre de l'année 2015, les candidats dont les noms suivent :

Section pharmacie

1. AÏT AÏSSA (Tinhinane Hayet)
2. BLAISE, née BOURGES (Virginie)
3. BOISSENOT (Sandra)
4. BOURGUE (Chloé)
5. BROCARD (Frédéric)
6. ELMKAYES (Nathane)
7. FAGOT (Jean-Paul)
8. GENDRE (Emmanuelle)
9. LEGENDRE (Brice)
10. L'HIRONDEL (Lucie)
11. MESSING (David)
12. NEBOR (Florence)
13. OZANEAUX, née WATTEZ (Magali)
14. PEROT (Manuel)
15. PERRIN, née HORRI (Najah)
16. PETIT (Laurent)
17. PRIBAT-BENEFICE, née PRIBAT (Anne)
18. PROVOST, née ODINET (Anne-Sophie)
19. REIN (Solenne)
20. ROBERT (Marion)
21. RUAS, née DJORDJIC (Sonia)
22. STEPHAN (Bénédicte)

Fait le 21 décembre 2015.

*Le directeur général de la Caisse nationale
de l'assurance maladie des travailleurs salariés,*
N. REVEL